

Secrétariat général du gouvernement

Nouméa, le 18/03/2024

N°2024-SGG- 19787

**Relevé de conclusions
de la réunion du COTECH Nickel
du 18 mars 2024**

La secrétaire générale adjointe présente l'ordre du jour de la réunion du jour.

- Présentation des conclusions du dernier COPIL
- Présentation des secteurs porteurs
- Présentation de la matrice du tableau de bord de la crise destiné au grand public
- Projet de délibération modifiant les seuils de marchés publics
- Retours sur la première réunion de la cellule de crise du BTP

I – Conclusions du COPIL du 12 mars dernier

La secrétaire générale adjointe indique que le COPIL a validé le principe d'un tableau de bord de la crise pour le grand public et la liste des indicateurs devant y figurer.

Il a également pris connaissance du texte visant à modifier les seuils des marchés publics (voté le lendemain par le gouvernement). A la demande de la secrétaire générale adjointe, le DAPM rappelle aux membres du COTECH les modifications proposées, à savoir la fixation à 40 millions le seuil en deçà duquel la mise en concurrence n'est pas requise. Ce projet de délibération devrait passer au congrès début avril.

Il est acté que les chambres consulaires et les directions concernées du gouvernement (DAE et DAPM) informeront de façon pédagogique les entreprises.

Enfin, le COPIL a pris connaissance des résultats de l'enquête CCI et a insisté sur la nécessaire bienveillance du secteur bancaire. A ce sujet, la CMA fait remarquer que sur le terrain dans la zone VKP, les agences bancaires ont une posture très dure vis-à-vis de artisans, allant jusqu'à la suppression des moyens de paiement. Elle indique également que le nantissement sur des marchés de gré à gré devient difficile à obtenir.

La secrétaire générale adjointe fait savoir que M. Lecourieux a pris rendez-vous avec l'IEOM et est en ce moment même en réunion avec le secteur bancaire. Un retour sera fait au prochain COTECH..

II – Présentation des secteurs porteurs

Dans la perspective de la mise en place de dispositifs de reconversion, l'observatoire de la DTEFP a mené un travail d'analyse des secteurs et métiers porteurs en partant du fichier DPAE de la CAFAT. Les premiers résultats sont présentés au COTECH. Ils laissent apparaître que les embauches nettes concernent principalement le secteur des services et les métiers qui y sont associés.

L'étude montrant qu'un nombre important de DPAE ne comporte pas la mention du métier, le COTECH émet le souhait unanime de rendre obligatoire les mentions nécessaires à une analyse du marché de l'emploi. Un projet de texte sera élaboré dans les meilleurs délais et présenté au CDS. La CAFAT y est favorable dès lors que la procédure dématérialisée devient la règle.

Le COTECH demande également à ce que la présentation soit faite en ETP, car certains chiffres pourraient laisser croire que des secteurs en crise continuent de créer des emplois. La province Sud remarque que l'analyse présentée correspond aux tendances repérées par son service de placement.

III – Présentation de la matrice du tableau de bord « grand public »

La secrétaire générale adjointe présente les indicateurs retenus par le COPIL et une pré-maquette est projetée. Il est convenu que si des indicateurs positifs sont inclus, ils ne doivent pas minorer la gravité de la crise.

Le COTECH s'interroge sur l'intégration d'autres indicateurs comme le nombre de procédures de conciliation, de licenciements économiques et sur la manipulation de minerai valorisable. La vocation « grand public » de ce tableau est rappelée, dès lors un nombre trop important de données nuirait à sa lisibilité. Ce constat n'empêche pas que les informations envisagées soient données au COTECH et au COPIL, ce qui sera le cas pour les licenciements économiques, entre autres.

IV - Projet de délibération modifiant les seuils de marchés publics

Cf. point 1.

V - Retours sur la première réunion de la cellule de crise du BTP

Le DAPM garde la parole pour rapidement indiquer que les premières réunions de la cellule BTP se sont tenues sous l'égide de la SECAL et ont permis une première prise de contact. La CMA demande à y participer, bon nombre de ses ressortissants relevant du secteur.

La province Sud informe le COTECH qu'elle pense élargir l'action de son guichet unique vers les salariés du BTP.

La question de l'extension du mécanisme de cellules de crise à d'autres secteurs d'activité est soulevée. La secrétaire générale adjointe estime qu'il convient d'attendre les résultats de l'enquête ISEE et que l'action des collectivités dans le cadre de la crise du nickel aura en tout état de cause des effets favorables pour les autres secteurs. Le COTECH actuel doit rester le pivot de la gestion de la crise.

Enfin, à la demande du COTECH, une nouvelle invitation sera faite aux métallurgistes pour qu'ils puissent présenter au COTECH leurs perspectives. A cet égard, la DAE résume la teneur des échanges hebdomadaires avec KNS et PRNC, étant entendu que la communication a été récemment établie avec la SLN.

La secrétaire générale adjointe
du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie



Sophie GARCIA

